



PARC
NATUREL
RÉGIONAL

Périgord-
Limousin

Parc naturel régional Périgord-Limousin
Parc naturau regionau Peiregòrd-Lemosin

Commission Culture et savoir-faire

Compte-rendu

13 mars 2017 – Saint-Pierre-de-Frugie



PARC
NATUREL
RÉGIONAL

Périgord-
Limousin

La réunion était présidée par Janet CINTAS, Déléguée à la culture du Parc et animée par Stéphanie POUPLIER, Chargée de mission culture du Parc

Personnes présentes :

BAUDRY Camille - Chargée du recensement Métiers d'art pour le PEMA et le Parc

BEAUZETIE Jaumeta - Association Union Occitana « Camille Chabanneau »

CARTIGNY Joëlle - DRAC Nouvelle-Aquitaine (service patrimoine écrit, archives et langues de France)

CHOLLET Pascale - Présidente du Pôle des Métiers d'Art du Limousin

CINTAS Janet - Présidente de la commission culture du Parc

GARNICHE Roland - Délégué Parc, Communauté de communes des Monts de Châlus

NADAL Anne Françoise - Association UOCC

PIERREFICHE Josy - Déléguée Parc, commune de Rochechouart

ROLIN Sophie - Le Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron

WAXWEILER Christine - Ateliers d'art de France

Personnes excusées :

BORDAS Alain - Délégué Parc, Commune de Piégut-Pluviers

BROUSSEAU Olivier - Région Nouvelle-Aquitaine (site de Limoges) - Mission territoire

CHABAUD Gilbert - Maire, Commune Saint-Pierre de Frugie

DANIEL Jean - Vice-Président du Parc, chargé de la culture et de la langue occitane

DARTOUT Marie-Jeanne - Délégué Parc, Commune de Saint-Jory-de-Chalais

DUCOURTIEUX Jean-Claude - Association 'La sendarela Limosina'

GARCELON Christian - DRAC Nouvelle-Aquitaine, service industrie culturelle / création

LACROIX Paulette - Déléguée Parc, commune de St-Saud-Lacoussière

LAROUSSERIE Jean-Pierre - Association Cercl'Oc

LAROUSSERIE Michelle - Association Cercl'Oc

RATINEAUD Patrick - Délégué à la culture occitane du Parc

VIGNAUD Jean-François - IEO Limousin



PARC
NATUREL
RÉGIONAL

Périgord-
Limousin



Ordre du jour

Préparation du contrat de Parc 2018-2020 pour les thématiques :

- Développement culturel : Soutien aux acteurs culturels
- Les Métiers d'Art et savoir-faire

Thématique traitée le 17 mars :

- La culture occitane

Le contrat de Parc 2018-2020

L'action culturelle du Parc s'inscrit dans le cadre de la charte du Parc (2011-2023) et mise en oeuvre dans le cadre de programmes d'actions pluriannuels (contrat de Parc).

Projet

Favoriser le développement territorial par la culture et le patrimoine

Actions

Inventaire du patrimoine

**Candidature au label :
Pays d'Art et d'Histoire**

**Favoriser le développement de
l'activité Métiers d'art**

**Développement culturel :
Soutien aux acteurs**

Culture occitane

**Porter à connaissance du
grand public le patrimoine
culturel et historique**

Mise en œuvre ?

OBJET DE LA REUNION

- Faire le point sur ce que nous faisons et ce que nous devons reconduire ou non
- Proposer des pistes d'action que le Parc peut soutenir ou porter
- Prioriser les actions

PARC
NATUREL
RÉGIONAL

Périgord-
Limousin

Thématique :

Soutenir et développer la filière Métiers d'Art

Constat

Les savoir-faire de l'artisanat, des Métiers d'Art se situent au **croisement de l'économie, du tourisme et de la culture**. Ils représentent un **fort potentiel** en terme de développement du territoire.

Les études réalisées sur les Métiers d'Art ont mis en évidence les besoins d'aide à la commercialisation et à la promotion, à la formation et au développement des entreprises.

Que dit la Charte du Parc ?

AXE III, Orientation 7, Mesure 25 :

**Soutenir
et développer
la filière Métiers d'Art
en Périgord-Limousin
par la promotion,
la sensibilisation et
l'encouragement à
l'innovation**



Thématique :

Soutenir et développer la filière Métiers d'Art

Les engagements du Parc

- faciliter l'accès des professionnels Métiers d'art à différents lieux de sensibilisation, de promotion et de vente sur le territoire ou à l'extérieur, et les aider à communiquer et à promouvoir leurs produits,
- encourager les professionnels à l'innovation, à la création, et à l'utilisation du design pour adapter leurs produits et productions au marché (nouveaux créneaux de marché, clientèle haut de gamme) et aux publics (dont publics Parc),
- prolonger l'action du PEMA à l'échelle du territoire du Parc en matière de promotion et de sensibilisation (publics enfants et adultes) : expositions, conférences, animations...
- communiquer sur la filière Métiers d'Art et d'aider à la mise en place ou proposer des d'actions ou manifestations nouvelles favorisant la création et l'échange avec le public à l'échelle du territoire du Parc,
- intégrer l'offre des Métiers d'Art dans la politique de promotion touristique des acteurs locaux,
- valoriser les savoir-faire des professionnels Métiers d'Art à travers l'action culturelle du projet de développement du Parc en proposant des actions encourageant la création et l'échange avec le public.



Thématique :

Soutenir et développer la filière Métiers d'Art

Comment cela s'est traduit jusqu'ici ?

Le Parc a :

- proposé aux professionnels de participer aux manifestations qu'il a organisé,
- communiqué sur les professionnels du territoire dans ses publications,
- appuyé le PEMA dans sa promotion, sa structuration et son développement,
- proposé des manifestations culturelles valorisant la création et la reconnaissance des professionnels Métiers d'Art,
- participé à l'identification des professionnels

Exemples d'actions :

- Faut le voir chez soi ! (2011-2016)
- Conventionnement Parc / PEMA
- Guide pratique du Parc
- Rendez-vous du Parc
- Prise en compte de la thématique dans les « explorateurs du Parc »
- Implication du Parc dans le projet « Portes du cuir »

Thématique :

Soutenir et développer la filière Métiers d'Art

Les actions initiées en 2017

En direction des professionnels :

La définition d'une nouvelle stratégie d'intervention en trois étapes :

- Recensement de l'activité sur le territoire (en cours en 2017)
- Diagnostic de l'offre Métiers d'Art du territoire sur la base d'un recensement de l'activité sur le territoire (à programmer en 2018)
- La construction d'un projet participatif avec la consultation des Professionnels pour cerner les besoins, recueillir les attentes, les contraintes... et les hiérarchiser avec les professionnels (2018-2019)

En direction du grand public :

Maintenir la lisibilité des Métiers d'art en poursuivant la promotion :

- Réalisation des documents de promotion / médiation professionnels-public : Plaquette de l'offre et film de promotion (travail documentaire sur les ateliers du territoire, l'acte de création, la spécificité du territoire)
- Propositions d'Ateliers d'initiation et de découverte des Métiers d'Art (2 proposés dont l'organisation est confiée au PEMA dans le cadre des rendez-vous du Parc)

Que proposer ?

Problématique

Comment aider les professionnels du territoire à développer leur activité en les faisant connaître du grand public ?

Questions soumises à la commission

- Quelles actions poursuivre ?
- Quelles actions développer ?
- Quels objectifs ?
- Quelle méthode de travail ?
- Qui impliquer ?
- Quels moyens ?
- Si connus : quels leviers financiers ?



Que proposer ?

Suggestions d'actions soumises a débat

Action	contenu
Finalisation et valorisation des outils de promotion 2017	Animation + budget
Poursuivre le projet participatif avec les Professionnels après un diagnostic	Animation + budget
Reconduction du partenariat Parc/PEMA	Animation + budget

Echanges lors de la commission

Projet participatif avec les Professionnels après un diagnostic : favorable à la poursuite de l'action engagée. Attention au choix du « cabinet d'étude », à ce que le diagnostic ne dise pas ce que l'on sait déjà mais nous apporte un avis éclairé. PNR : Un recensement n'est pas un diagnostic, à nous de bien formuler le cahier des charges. Le cabinet devra faire ressortir ce que nous ne voyons pas ou plus et nous offrir des perspectives sur la base d'exemples développés dans d'autres territoires.

Finalisation et valorisation des outils de promotion 2017 : Organiser une campagne de communication ciblée et ne pas juste diffuser les outils (film en cours de réalisation / plaquette à concevoir sur la base du recensement)

Reconduction du partenariat Parc/PEMA : va de soi au regard de la charte et la pertinence du partenariat dans le développement des projets.





Que proposer ?

Propositions de la commission

Proposition d'actions	contenu
Proposer un événementiel grand public	Animation + budget
Maison du châtaignier (Mas Nadaud à Pageas)	Ne relève pas de la commission
Proposer un accompagnement aux professionnels	Animation + budget

Échanges lors de la commission

Proposer un événementiel grand public : La commission souhaite qu'il y ait de nouveau une opération de communication grand public et ce dès 2018. Qu'elle se tienne lors des Journées Métiers d'Art et que ce soit un RV annuel. Que l'on prenne appui sur les lieux de diffusion culturelle comme les bibliothèques : lieux de démocratie culturelle et valorisation des savoir-faire. La Drac propose d'être en appui dans le cadre des Contrats territoire lecture (avec animation culturelle) sur le volet : favoriser l'éducation artistique et culturelle, le « vivre ensemble ». Lors de l'événement, faire de l'occitan un appui à la valorisation des savoir-faire : Collecte des savoir-faire : Films / Expositions, rencontre avec des professionnels, ateliers ... Proposer une offre de découverte très diversifiée à l'occasion de la manifestation.

Maison du châtaignier (projet d'accueil au Mas-Nadaud) : Un membre de la commission souhaite savoir si ce type de projet relève de cette commission, car c'est en projet depuis des années et il ne voit rien aboutir. PNR : le sujet a été confié un groupe de projet transversal et il est prévu qu'il soit présenté en comité syndicat au cours du semestre.

Proposer un accompagnement aux professionnels : Il faut aller dans le concret de la vie de l'atelier. Des formations par exemple (savoir faire une facture, photo, internet...). S'appuyer sur les acteurs de la filière.

Pas de priorisation des actions réalisées lors de la commission



Thématique : Développement culturel

Contrat

Le bilan de la mise en œuvre de la première charte a montré la légitimité acquise par le Parc dans la valorisation de la culture occitane et des savoir-faire. Son rôle a été moins lisible sur d'autres champs de l'action culturelle (dispersion dans l'exercice de la compétence culturelle).

L'offre culturelle du territoire est très diverse, en quantité comme en qualité. Elle repose sur un tissu d'acteurs assez peu structurés, aux moyens hétérogènes.

Que dit la Charte du Parc ?

AXE V, Orientation 13, Mesure 42 :

**Améliorer la qualité
et la diversité
de l'offre culturelle**



« La nécessité de mise en réseau et de mise en cohérence à travers une stratégie collective de développement culturel s'impose. »



Thématique :

Développement culturel

Engagements du Parc

- Travailler à une meilleure connaissance des acteurs culturels, de leurs actions et de leurs objectifs.
- Initier et favoriser la mise en œuvre d'actions culturelles innovantes, intégrées au projet de territoire et les démarches de mutualisation à travers des projets communs.
- Diffuser auprès des habitants et des visiteurs les informations relatives aux activités culturelles proposées sur le territoire, ainsi que dans les villes-portes.
- Œuvrer en relayant les politiques locales, départementales et régionales à la mise en place d'un réseau de diffusion culturelle.
- Apporter une sensibilité «développement durable» dans les manifestations culturelles (tri sélectif, verre à consigne, buvette avec produits locaux, valorisation des acteurs locaux, spectacles sur sites aménagés...).
- Faire partager le projet de territoire porté par le Parc à travers son action culturelle.



PARC
NATUREL
RÉGIONAL

Périgord-
Limousin

Thématique :

Développement culturel

Comment cela s'est traduit jusqu'ici ?

Le Parc a :

- apporté un appui aux initiatives locales en rendant visible la programmation annuelle par l'édition d'agendas culturels, d'un annuaire qui recense les informations culturelles,
- favorisé le partage du projet de territoire au travers d'événements culturels.
- contribué à apporter une sensibilité «développement durable» aux porteurs de projets

Exemples d'actions :

- Calendrier des manifestations
- Promotion numérique culturelle du territoire
- Accompagnement porteurs de projet
- Partage du projet Parc avec création sur les journées 2016
- FACT

Toutes ces actions ne relèvent pas de la mission culture. Certaines sont gérées par « projet »
Ex.: partage du projet de territoire par des événements culturels (implication des habitants)
Ou encore la sensibilisation au Développement Durable.

Que proposer ?

Problématique

Comment Améliorer la qualité et la diversité de l'offre culturelle ?

Questions soumises à la commission

- Quelles actions poursuivrent ?
- Quelles actions développer ?
- Quels objectifs ?
- Quelle méthode de travail ?
- Qui impliquer ?
- Quels moyens ?
- Si connus : quels leviers financiers ?



Que proposer ?

SUGGESTIONS ET ACTIONS SOUMISES A DEBAT

Action	contenu
Remobilisation du FACT ?	Animation + budget
Poursuite de l'édition du calendrier ?	Animation + budget
Mise à jour de l'annuaire culturel	Animation



Échanges lors de la commission

FACT : Il est fort probable que le Fonds d'actions culturelles territorialisées (dispositif Région) ne soit pas reconduit. La commission demande ce qu'il est possible de faire pour maintenir une enveloppe financière sur le territoire. Le PNR doit en remobiliser une.

Calendrier des animations : PNR : il est à envisager que sa parution fasse cette année encore l'objet de débat lors de la négociation du Contrat de Parc. La commission souhaite le maintien de cet outil, d'autant que la version numérique sur le site du Parc en fonctionne pas correctement. Cette édition assure à la fois la promotion des animations du territoire, celle du Parc et la diffusion de son programme de rencontres. Aussi d'autres « acteurs » sont impliqués dans cette édition. Elle souhaite se pencher sur le contenu relatif aux animations du territoire et établir une « charte » des animations valorisées. Au fil du temps, des contraintes d'intégration d'animations sont venues peser sur la publication et les membres trouvent que c'est devenu un peu un fourre-tout qui ne met pas en avant ce qui est culturel. Le débat s'ouvre déjà lors de la séance sur ce qui doit y figurer ou non. Aussi, la commission a conscience que d'obtenir un consensus sera un chantier complexe. Et qu'il faudra le partager et l'expliquer.

Annuaire culturel : On ne peut pas dire qu'il soit fonctionnel. Il faudrait envisager la refonte du site du Parc car il n'est pas facilement accessible.

La commission n'a pas fait de propositions supplémentaires. Si on maintient déjà ce qu'on a se sera déjà ça. Si la volet culturel lié à la valorisation de l'occitan fait l'objet d'une commission à part, certains membres invitent à mieux faire connaître la transversalité de la culture occitane.





Prochaines étapes :

Prochaine commission « culture et savoir-faire » le 17 mars sur la thématique culture occitane (restitution du diagnostic de l'action occitane du PNR et travail sur le CP 2018-2020)

Proposition d'un programme d'action culture 2018-2020 sur la base des échanges de ce jour

La commission « culture et savoir-faire » suivante aura pour objet le calendrier des animations.